

Inventaire des archives de la Banque d'Anvers et de banques absorbées

1870-1986

RENÉ BRION ET JEAN-LOUIS MOREAU



INVENTAIRE DES ARCHIVES DE
LA BANQUE D'ANVERS
ET DE BANQUES ABSORBÉES

1870 – 1986

ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME 2

DÉPÔT JOSEPH CUVELIER

INVENTAIRES

51



Naamsvermelding - Niet Commercieel - Geen Afgeleide Werken

CC BY-NC-ND

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/nl/>

Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification

CC BY-NC-ND

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>

ISBN : 978 94 6391 374 4

Archives générales du Royaume

D/2023/531/039

Numéro de commande: Publ. 6386

Archives générales du Royaume

2 rue de Ruysbroeck

1000 – Bruxelles

La liste complète de nos publications est consultable sur notre page électronique
<http://arch.arch.be>

Numéro de l'instrument : I 51

Inventaire des archives de
la Banque d'Anvers
et de banques absorbées

1870 – 1986

par

René BRION et Jean-Louis MOREAU

Bruxelles
2023

Commande des documents

Les archives décrites dans cet inventaire peuvent être demandées en communication via un terminal d'ordinateur se trouvant dans la salle de lecture, moyennant l'introduction du numéro de l'inventaire mentionné sur la page de titre et dans le coin supérieur droit de chaque page.

I 51

Le document lui-même est commandé avec la cote, c'est-à-dire le numéro que vous trouverez à gauche avant chaque description d'archive.

Restrictions de consultation et de reproduction

Les archives de la Banque d'Anvers sont accessibles à toute personne munie d'une carte de lecteur des Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces.

L'ensemble des dossiers sont consultables sans restriction à l'exception des numéros 39-40 qui seront consultables à partir de 2033 (après un délai de soixante ans à dater de la clôture du dossier).

Pour obtenir l'autorisation éventuelle de consulter des documents provisoirement inaccessibles, on s'adressera au service Art et Histoire ou au secrétariat général de la société BNP Paribas Fortis. Pour la reproduction des documents d'archives, les règles et tarifs en vigueur aux Archives générales du Royaume sont d'application.

Références aux archives

La première fois on citera le fonds avec son nom complet, ensuite on pourra utiliser une référence abrégée :

Complet : AGR2-Joseph Cuvelier, *Archives de la Banque d'Anvers et de banques absorbées*, n° [cote de l'article].

Abrégé : AGR2, *Banque d'Anvers*, n° [cote de l'article].

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	7
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU FONDS	9
I. IDENTIFICATION	9
II. HISTOIRE DU PRODUCTEUR ET DES ARCHIVES	9
A. Producteur d'archives	9
1. <i>Nom</i>	9
2. <i>Historique</i>	9
B. Archives	12
1. <i>Historique</i>	12
2. <i>Acquisition</i>	12
III. CONTENU ET STRUCTURE	12
A. Contenu	12
B. Sélections et éliminations.....	12
C. Accroissements/compléments.....	12
D. Mode de classement	13
IV. CONSULTATION ET UTILISATION.....	13
A. Conditions d'accès	13
B. Conditions de reproduction.....	13
C. Langues et écriture des documents	13
V. SOURCES COMPLÉMENTAIRES	13
A. Documents apparentés	13
B. Bibliographie.....	13
VI. CONTRÔLE DE LA DESCRIPTION	14
VII. ANNEXE : ABRÉVIATIONS UTILISÉES.....	14
INVENTAIRE	15
I. BANQUE D'ANVERS.....	15
A. Historiques, statuts	15
B. Assemblées générales	16
C. Autorités déléguées	17
D. Direction.....	17
E. Opérations bancaires	17
1. <i>Généralités</i>	17
2. <i>Comptes courants et carnets de dépôts</i>	17
3. <i>Crédits</i>	18
4. <i>Service des coffres-forts</i>	18
5. <i>Change</i>	18

6. <i>Comptes-titres</i>	18
7. <i>Divers</i>	18
F. Publicité	19
G. Finances	19
1. <i>Capital social</i>	19
2. <i>Fiscalité</i>	21
H. Comptabilité	21
I. Formation du personnel	21
J. Documentation	21
II. ARCHIVES DE BANQUES ABSORBÉES	22
A. Banque de Reports, de Fonds Publics et de Dépôts puis Crédit Mobilier de Belgique (1900-1924).....	22
B. Banque de Crédit Commercial s.a. (1865-1954).....	22
C. Banque de l'Union Anversoise s.a. (1910-1929).....	23
D. Compagnie Centrale Financière d'Anvers s.a., puis Banque Privée Anversoise s.a. (1911-1932).....	23

AVANT-PROPOS

Les archives dont l'inventaire suit font partie d'un vaste ensemble (près de deux kilomètres linéaires de documents) donné en 2022 par la banque BNP Paribas Fortis aux Archives de l'État. Leur préservation est le fruit d'une politique de collecte, de sauvegarde et d'ouverture pratiquée sans défaillir par la banque depuis les années 1970. Cette politique a pris un tour plus systématique encore au début des années 2000, quand la banque a commencé à collaborer avec l'Association pour la Valorisation des Archives d'Entreprises (A.V.A.E.). Celle-ci a réalisé pour la banque des instruments d'accès permettant aux chercheurs de s'orienter plus sûrement dans la masse des documents conservés.

Les archives de la banque s'avèrent particulièrement riches. Et pour cause ! BNP Paribas Fortis est la plus ancienne banque du pays et la plus importante. Elle a toujours lutté pour maintenir son leadership en Belgique, fondant et absorbant au fil de son histoire un grand nombre d'institutions financières dont les archives se trouvent mêlées aux siennes propres. Elle a aussi été présente hors frontières, à travers des filiales actives en Europe, en Asie, en Afrique et dans les deux Amériques. Une histoire passionnante dont il était crucial de recueillir les traces.

Plus récemment, la banque a estimé que les Archives de l'État étaient mieux armées qu'elle-même pour assurer la conservation et la mise en valeur de ses archives. Une convention de don a été passée, par laquelle la pérennité du travail assuré jusque là par la banque est assurée. En corollaire, il a été décidé que les Archives de l'État publieront les inventaires réalisés par les collaborateurs de l'A.V.A.E.

Les auteurs remercient vivement tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la bonne fin de ce gigantesque chantier : les responsables de l'A.V.A.E. (Daniel Van Overstraeten, Chantal Luyckx, Renaud Gahide et Sylvie Lefebvre), qui soutiennent un projet global de préservation de la mémoire des entreprises actives en Belgique ; les responsables du service Art et Histoire de BNP Paribas Fortis, Dominique Van Hove et Ann Hollevoet et leur hiérarchie ; ceux des Archives de l'État (Karel Velle, Pierre-Alain Tallier, Joachim Derwael, Caroline Six, Roland Van der gracht...).

En dehors des auteurs, plusieurs personnes sont activement intervenues ces trois dernières années pour rendre possible la finalisation des inventaires suivant les normes ISADG et la préservation des archives de BNP Paribas Fortis dans de bonnes conditions : Annette Hendrick, Marie Meyer et Doriane Maringer. Qu'elles en soient chaleureusement remerciées !

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU FONDS

I. IDENTIFICATION

Référence : BE AGR 2, Banque d'Anvers (545 – 921)
Numéro de l'instrument : I 51
Nom : Archives de la Banque d'Anvers et de banques absorbées
Dates : 1870-1986
Niveau de description : Fonds d'archives
Importance matérielle : 118 art. (7 m.l.)

Referentie : BE ARA 2, Banque d'Anvers (545 – 921)
Nummer toegang : I 51
Naam : Archief van de Bank van Antwerpen en opgenomen banken
Datering : 1870-1986
Beschrijvingsniveau : Archiefbestand
Omvang : 118 nrs (7 m)

II. HISTOIRE DU PRODUCTEUR ET DES ARCHIVES

A. PRODUCTEUR D'ARCHIVES

1. NOM

Banque d'Anvers / Bank van Antwerpen

Producteurs associés :

Banque de Reports, de Fonds Publics et de Dépôts s.a.

Banque de Crédit Commercial s.a.

Crédit Mobilier de Belgique s.a.

Banque de l'Union Anversoise s.a.

Compagnie Centrale Financière d'Anvers s.a.

Banque Privée Anversoise s.a.

2. HISTORIQUE

La Société Générale de Belgique, fondée en 1822 sous le nom de Société Générale des Pays-Bas pour Favoriser l'Industrie Nationale (ou *Algemeene Nederlandsche Maatschappij ter Begunstiging van de Volkslijt*), procéda dès 1823 à la création de cinq agences dans les principales villes des Pays-Bas du Sud : Anvers, Gand, Liège, Mons et Tournai. En novembre 1826, la direction de la Société Générale jugea que l'importance de la place d'Anvers exigeait la transformation de l'agence et la fondation d'un établissement ayant plus d'indépendance et d'autorité. Cette succursale reçut le nom de Banque d'Anvers. Celle-ci commença ses opérations le 1^{er} janvier 1827.

Aux termes de son règlement organique, la Banque d'Anvers était autorisée à escompter des lettres de change et tout effet de commerce à ordre et à échéance déterminée, à l'exclusion toutefois des effets de circulation créés sans cause commerciale. Elle pouvait aussi se charger de recouvrements pour le compte de tiers et était autorisée à recevoir de particuliers ou d'établissements publics les dépôts volontaires de titres, lingots, monnaies d'or ou d'argent de toute espèce. Elle pouvait de plus faire des avances aux particuliers sur effets publics, sur les dépôts qui lui étaient confiés ainsi que sur les marchandises qui lui étaient données en gage. Elle avait enfin le droit de faire le commerce des matières d'or et d'argent.

La Société Générale qui, à cette époque, avait le privilège d'émettre des billets, s'était engagée à fournir pour l'usage de la Banque d'Anvers des billets de banque spéciaux, payables à Anvers seulement.

Quoique banque autonome, la Banque d'Anvers travaillait sans capital propre déterminé, la Société Générale restant responsable vis-à-vis des tiers pour toutes les opérations et tous les engagements de sa filiale. Celle-ci était dirigée par un conseil composé d'un président et de deux administrateurs qui prirent le nom de régents, nommés tous trois pour un terme de cinq ans par la Société Générale. Le premier président de la Banque fut le Baron Joseph-Renier Osy et les deux premiers régents, Antoine Dhanis van Cannart et J. Bogaerts fils. Le premier collège de régents-adjoints était composé de J. Elsen, E. De Backer, Fl. Pelgrims, Havinith-Van Geetruyen, Ch. Lemmé et Lysen-van Lerius.

Momentanément enrayé par les événements de la Révolution de 1830, l'essor de la Banque d'Anvers reprit ensuite. En 1835, la Banque d'Anvers intervint dans la constitution de la Société Anversoise des Bateaux à Vapeur, la première compagnie de navigation à vapeur sous pavillon belge. Un des steamers les plus connus de cette société fut le s.s. Baron Osy. Elle organisa un service régulier entre Bruxelles et Londres et fut dissoute en 1883.

La crise de 1848 se fit rudement sentir dans la Métropole anversoise. Certaines mesures furent prises en 1849 pour réformer la direction. Celle-ci était confiée désormais à trois administrateurs, dont l'un avait rang de vice-président. C'étaient Antoine Dhanis van Cannart, vice-président, et G. Piéron et Jacob Fuchs. Les fonctions de régents-adjoints furent supprimées. Un nouveau règlement fut mis au point, qui prévoyait l'ouverture de crédits à l'exportation pour les marchandises destinées à l'étranger. La Banque était autorisée à faire des avances aux négociants, industriels et armateurs traitant ce genre d'affaires. Elle pouvait également agir comme intermédiaire pour le règlement à Anvers du prix des marchandises achetées dans les pays d'outremer et ouvrir à ces fins, dans ces pays, des crédits réalisables en change direct sur Anvers.

La préoccupation constante qu'avait la Société Générale de favoriser le développement de sa succursale se traduisit en 1852 par l'ouverture à la Banque d'Anvers d'un crédit de 1.500.000 francs sans intérêt. Au cas où cette somme s'avérait insuffisante, la Banque d'Anvers était de plus autorisée à réescompter à la Banque Nationale des valeurs de son portefeuille.

En janvier 1856, il fut décidé que l'un des trois membres du conseil d'administration serait désormais un directeur de la Société Générale ; ce fut François-Émile Van der Elst qui fut pour la première fois désigné à ce poste. Laurent Veydt lui succéda plus tard.

En 1870, la Banque d'Anvers fut à nouveau réorganisée : elle reçut le 12 février 1870 la forme d'une société anonyme autonome et indépendante, jouissant d'un capital propre, fixé à 10 millions. La Société Générale souscrivit à la moitié du capital. Le premier conseil d'administration de la Banque fut composé comme suit : président, Charles Gréban de Saint-

Germain (directeur de la Société Générale de Belgique) ; administrateurs : Jacob Fuchs et Charles Verhoustraeten. Les activités de la Banque d'Anvers « nouvelle mouture » étaient principalement réservées aux opérations à court terme, c'est-à-dire à l'échéance d'un an au plus. En modifiant ainsi les bases de la Banque d'Anvers, la Société Générale inaugurerait une politique bancaire qu'elle a suivie jusqu'en 1914 en créant dans le pays un réseau de banques autonomes constituées en sociétés anonymes distinctes qu'elle patronne.

Dès 1872, la prospérité de la Banque d'Anvers était telle qu'il fallut augmenter son capital. Celui-ci fut porté à 20 millions et à nouveau, la Société Générale souscrivit la moitié des actions émises. Les présidents successifs de la Banque furent Charles Gréban de Saint-Germain, Jean Van der Straeten, Victor Tesch, Baron Baeyens, Jean Jadot.

Pendant la Première Guerre mondiale, la Banque participa à toutes les opérations financières destinées à assister les administrations publiques belges dans le cadre du versement des contributions de guerre à l'Allemagne et à aider les œuvres de ravitaillement et de solidarité sociale qui furent alors créées. Elle fut aussi chargée du service à Anvers du « département d'émission » qui avait été créé par la Société Générale et qui assura la circulation de monnaie fiduciaire pendant l'occupation.

Au lendemain de la Guerre, la Banque d'Anvers absorba la Banque de l'Union Anversoise, créée en 1910 au capital de 20 millions. Après cette opération, le capital de la Banque d'Anvers fut porté à 35 millions. Elle connut ensuite un développement considérable et dut déménager dans un nouvel immeuble, sur le Meir. En 1924, la Banque d'Anvers absorba encore le Crédit Mobilier de Belgique. Le capital fut alors porté à 80 millions.

En 1934, les actionnaires familiaux de la Banque d'Anvers firent bloc pour rejeter un projet d'absorption par la Banque de la Société Générale de Belgique. Ce fut la seule banque patronnée active en Belgique à rester autonome. En 1935, la Banque d'Anvers dut par contre se conformer aux règles de l'arrêté royal du 9 juillet et fit sortir de son patrimoine les titres de son portefeuille dont la possession était désormais interdite aux banques de dépôts. Ces titres furent cédés à une société nouvelle, le Crédit Mobilier d'Anvers (qui fusionna en 1941 avec la Compagnie d'Anvers).

En décembre 1954, la Banque d'Anvers absorba la Banque de Crédit Commercial, société spécialisée dans le financement du trafic maritime en général et du commerce local de céréales et de laine en particulier. En 1957, son capital fut porté à 150 millions. En 1962, la Banque d'Anvers reprit encore la vénérable Banque Joseph J. Le Grelle, dont la fondation remontait à 1792. En 1964 enfin, le capital fut porté à 250 millions. Cet essor financier reflétait celui d'Anvers comme métropole commerciale et industrielle.

Cependant, l'expansion de la banque en dehors de la région anversoise était bridée par celle des sièges administratifs de la Banque de la Société Générale de Belgique à Louvain et Alost. Le rapprochement entre les deux institutions s'imposa progressivement comme la solution la plus élégante à ce problème. Le 30 novembre 1965, la Banque de la Société Générale de Belgique fusionna avec la S.B.B. (Société Belge de Banque), créée en 1935, et avec la Banque d'Anvers. La nouvelle entité née de ce rapprochement prit le nom de Société Générale de Banque. La Banque d'Anvers devint un siège administratif de la banque nouvelle... comme elle avait été celui de la Société Générale de Belgique en 1823.

B. ARCHIVES

1. HISTORIQUE

On a peu de renseignements sur l'itinéraire suivi par les archives de la Banque d'Anvers. Elles ont été transférées (à une date inconnue) dans les dépôts d'archives de la Société Générale de Banque, d'abord chaussée de Gand puis rue de la Chancellerie. C'est là qu'elles se trouvaient lors de leur traitement, entre 2004 et 2007. Quelque quatre mètres d'archives subsistaient.

Après traitement et inventaire entre 2005 et 2008, les archives de la Banque d'Anvers ont été mises à la disposition des chercheurs par la banque BNP Paribas Fortis entre 2008 et 2022. Leur inventaire a été mis en ligne pour faciliter les recherches.

En 2018, la direction de BNP Paribas Fortis a décidé de céder en don les archives historiques de l'entreprise aux Archives de l'État. Entre 2020 et 2022, juste avant son déménagement vers les Archives de l'État, le fonds a été reclassé et les archives ont été conditionnées en chemises et boîtes non acides par Marie Meyer et Annette Hendrick.

2. ACQUISITION

C'est finalement en septembre 2022 que les archives de la Banque d'Anvers ont été transférées aux Archives générales du Royaume (dépôt Joseph Cuvelier ou A.G.R. 2), en même temps qu'une série d'autres fonds d'archives faisant partie du patrimoine de BNP Paribas Fortis. Le contrat de don avait été signé le 24 mars 2022.

III. CONTENU ET STRUCTURE

A. CONTENU

Le présent inventaire reprend les quelques mètres d'archives de la Banque d'Anvers qui sont parvenues jusqu'à nous. Ce n'est pas beaucoup ! On trouve cependant quelques séries qui permettent de suivre l'évolution de la banque depuis 1870 (rapports annuels, procès-verbaux des assemblées générales, registre de transferts d'actions) mais surtout depuis 1902 (procès-verbaux des réunions du conseil d'administration). Le fonds présente aussi l'intérêt de réunir quelques archives de banques anversoises reprises au fil du temps par la Banque d'Anvers : la Banque de Reports, de Fonds Publics et de Dépôts s.a., créée en 1900, devenue Crédit Mobilier de Belgique s.a. et absorbée en 1924 par la Banque d'Anvers ; la Banque de Crédit Commercial s.a., constituée en 1865 et absorbée en 1954 ; la Banque de l'Union Anversoise s.a., créée en 1910, absorbée en 1919 ; et la Compagnie Centrale Financière d'Anvers s.a., créée en 1911, devenue Banque Privée Anversoise s.a. en 1920 et absorbée en 1932 par la Banque de Crédit Commercial s.a.

B. SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

La masse des archives conservées était dès le départ relativement faible. Aucune sélection ou élimination n'a été opérée. L'ensemble des archives sauvegardées ont été inventoriées.

C. ACCROISSEMENTS/COMPLÉMENTS

Ce fonds est clos. Depuis son inventoriage entre 2004 et 2008, plus aucune archive n'a été retrouvée. Il y a peu de chance pour que cette situation se modifie un jour.

D. MODE DE CLASSEMENT

Le plan de classement de ces archives est classique.

On a tout d'abord décrit les archives de la Banque d'Anvers elle-même. Les dossiers relatifs à l'histoire de l'entreprise, à ses statuts et à sa liquidation ont été placés en tête d'inventaire. Sont ensuite décrites successivement : les archives relatives aux organes de gestion et de contrôle (assemblées générales, conseil d'administration et collège des commissaires), à la direction de la société, à ses opérations bancaires, à ses finances, à sa comptabilité et à son personnel.

Viennent ensuite les dossiers se rapportant à chacune des quatre banques absorbées, dont on conserve surtout les procès-verbaux des assemblées générales et des réunions du conseil d'administration.

IV. CONSULTATION ET UTILISATION

A. CONDITIONS D'ACCÈS

La convention de don signée entre la banque BNP Paribas Fortis et les Archives de l'État stipule que « *pour toute archive produite après 1980, un délai de consultation de 40 ans est de rigueur* ». En principe, les archives de ce fonds sont donc consultables dans leur intégralité. Néanmoins, les numéros 39-40 ne seront consultables qu'en 2033 (après un délai de soixante ans à dater de la clôture des dossiers).

B. CONDITIONS DE REPRODUCTION

Les conditions de reproduction en vigueur aux AGR sont applicables aux archives de ce fonds.

C. LANGUES ET ÉCRITURE DES DOCUMENTS

La grande majorité des archives est en français.

V. SOURCES COMPLÉMENTAIRES

A. DOCUMENTS APPARENTÉS

On trouvera de façon ponctuelle des documents d'archives concernant la Banque d'Anvers dans d'autres fonds d'archives liés au groupe de la Société Générale de Belgique. Ainsi, dans le fonds de la Société Générale de Belgique, quatrième versement, on trouve par exemple : aux numéros 385-387, trois dossiers tenus par Jean Jadot comme président de la Banque d'Anvers (années 1919-1932) ; et au numéro 3559, un dossier relatif à l'évolution de la participation de la Société Générale de Belgique dans la Banque d'Anvers entre 1910 et 1947.

B. BIBLIOGRAPHIE

BUYST, E., CASSIERS, I., HOUTMAN-DE SMEDT, H., KURGAN-VAN HENTENRYK, G., VAN MEERTEN, M. et VANTHEMSCHE, G., *La Générale de Banque 1822-1997*, Bruxelles, 1998, 704 p.

VI. CONTRÔLE DE LA DESCRIPTION

Les deux auteurs, René Brion et Jean-Louis Moreau, ont travaillé conjointement à la rédaction du présent inventaire entre 2005 et 2008, sans que telle ou telle partie soit attribuable à l'un en particulier. Entre 2020 et 2022, une mise à jour a été effectuée par Jean-Louis Moreau, Annette Hendrick et Marie Meyer.

Le traitement tient compte des normes archivistiques internationales telles qu'appliquées en Belgique par les Archives de l'État et exposées dans les ouvrages suivants :

- PETIT R., VAN OVERSTRAETEN D., COPPENS H. et NAZET J., *Terminologie archivistique en usage aux Archives de l'État en Belgique. I. Gestion des archives (Archives Générales du Royaume et Archives de l'État dans les provinces. Miscellanea Archivistica Manuale, 16)*, Bruxelles, 1994.
- COPPENS H., *De ontsluiting van archieven. Richtlijnen en aanbevelingen voor de ordening en beschrijving van archieven in het Rijksarchief (Algemeen Rijksarchief en Rijksarchief in de provinciën. Miscellanea Archivistica Manuale, 21)*, Bruxelles, 1994.
- *Directives relatives au contenu et à la forme d'un inventaire d'archives (Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les provinces)*, Bruxelles, août 2012.

VII. ANNEXE : ABRÉVIATIONS UTILISÉES

- A.G.R. : Archives générales du Royaume
B.S.G.B. : Banque de la Société Générale de Belgique
n° : numéro
s.a. : société anonyme
S.G.B. : Société Générale de Belgique

INVENTAIRE

I. BANQUE D'ANVERS

A. HISTORIQUES, STATUTS

1. Collection de documents relatifs à l'histoire de la Banque d'Anvers : copie de l'autorisation accordée par le roi Guillaume pour la création d'une banque à Anvers (1826), copie d'une brochure de présentation de la Banque et de ses services (novembre 1913), note sur le centenaire de la Banque d'Anvers en 1927 et extrait du rapport annuel publié cette année-là, brochure sur Anvers publiée par la Banque (ca 1955), statuts (1964), note de présentation de la Banque d'Anvers vers 1960, extraits de la *Revue de la Générale* concernant la Banque d'Anvers (1965), schémas montrant l'évolution de la présence de la Société Générale de Belgique puis de la Société Générale de Banque à Anvers et les différentes banques absorbées par la Banque d'Anvers, texte d'une étude historique réalisée en 1986 sur la Banque d'Anvers par Antoine de Paepe, Leo Stevens, G. Van Brussel et I. Wybo et intitulée *Een verleden gekenmerkt door dynamisch realisme* (1986).
1826, 1913-1986. 1 liasse
2. Brochures des statuts (éditions de 1924 et 1942).
1924, 1942. 2 pièces
3. Dossier concernant les inscriptions au registre de commerce de la Banque d'Anvers (et de ses sièges de province, notamment à Verviers) et de la Banque de Crédit Commercial s.a. (fusionnée avec la Banque d'Anvers s.a. en 1954) ; déclarations modificatives de ces inscriptions.
1928-1965. 1 liasse
4. Historiques de la banque, notamment à l'occasion de son centenaire en 1927.
1927, 1961. 1 chemise
5. Spécimens de jaquettes colorée aux armes de la Banque d'Anvers et devant servir de Livre d'or à l'occasion de son 125^e anniversaire.
1952. 1 liasse
6. Hommage à Philippe Dulait, président de la Banque d'Anvers, imprimé à l'occasion de la cessation de ses fonctions en 1968 (versions en français et en néerlandais).
1968. 2 pièces
7. Hommage à l'administrateur Stany Pauwels, à l'occasion de ses 50 années de service.
1969. 1 recueil

8. Copie des procès-verbaux des assemblées générales des 12 mai 1919 (absorption de la Banque de l'Union Anversoise s.a.) et 30 novembre 1965 (fusion avec la B.S.G.B.) ; subrogation de la Société Générale de Banque dans les effets des inscriptions prises en différents bureaux des hypothèques.
1919, 1965. 1 chemise
9. Correspondance concernant la clôture de liquidation de la Banque d'Anvers.
1976. 1 chemise

B. ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

10. Procès-verbaux et listes de présence des assemblées générales.
février 1871-mars 1965. 1 volume
11. Dossier de l'assemblée générale extraordinaire du 12 mai 1919 (modifications aux statuts et augmentation de capital) : procès-verbal notarié, procurations des actionnaires.
1919. 1 recueil
12. Dossier concernant l'assemblée générale extraordinaire du 25 février 1924 (augmentation de capital et apports du Crédit Mobilier de Belgique s.a.) : procès-verbal notarié, procurations des actionnaires.
1924. 1 recueil
13. Dossier concernant l'assemblée générale extraordinaire du 27 février 1928 (modifications aux statuts et augmentation de capital) : procès-verbal notarié, procurations des actionnaires.
1928. 1 recueil
14. Dossier concernant l'assemblée générale extraordinaire du 13 décembre 1935 (modifications aux statuts en application de l'arrêté royal n° 185 du 9 juillet 1935 relatif au contrôle des banques) : procès-verbal notarié, procurations des actionnaires.
1935. 1 liasse
15. Enregistrements notariés d'assemblées générales de la Banque d'Anvers.
1935-1964. 1 liasse
- 16-20. Rapports annuels du conseil d'administration à l'assemblée générale.
1871-1965. 2 recueils, 1 liasse et 6 pièces
- 16. Exercices 1870-1921.
1871-1922. 1 recueil
 - 17. Exercices 1922-1931.
1923-1932. 1 recueil
 - 18. Exercices 1932-1935.
1933-1936. 4 pièces
 - 19. Exercices 1870 à 1938 et 1940-1946
1871-1947. 1 liasse
 - 20. Exercices 1960 et 1964.
1961-1965. 2 pièces

C. AUTORITÉS DÉLÉGUÉES

21. Procès-verbaux des réunions du conseil général.
mars 1870-novembre 1935. 1 volume
Avec relevés des transferts d'actions.
22. Procès-verbaux originaux des réunions du conseil général.
janvier 1910-octobre 1935. 1 liasse
Avec relevés des transferts d'actions.
- 23-26. Procès-verbaux des réunions du conseil d'administration.
1902-1964. 4 volumes
23. mai 1902-novembre 1927.
24. décembre 1927-octobre 1950.
25. novembre 1950-juin 1961.
26. juillet 1961-mars 1964.
- 27-28. Procès-verbaux originaux des réunions du conseil d'administration.
1910-1935. 2 liasses
27. janvier 1910-décembre 1920.
28. janvier 1921-octobre 1935.
29. Dossier concernant les tantièmes statutaires des administrateurs et commissaires :
bordereaux signés par les intéressés et tableaux récapitulatifs.
1928-1947. 1 liasse

D. DIRECTION

30. Diplômes décernés à Jacques Mertens dans le cadre de ses trois années d'études à
l'École Supérieure de Sciences Commerciales, Financières, Consulaires et
Maritimes Sainte-Ignace, à Anvers.
1923-1924. 3 pièces
Les trois documents sont emballés dans un rouleau.

E. OPÉRATIONS BANCAIRES

1. GÉNÉRALITÉS

31. Spécimens de documents utilisés par la Banque d'Anvers pour ses opérations
bancaires (versements, bordereaux de chèques, avis de crédit, état de situation
journalière de compte-courant).
1961. 1 chemise
Avec quelques pièces de l'ancienne Banque Legrelle.

2. COMPTES COURANTS ET CARNETS DE DÉPÔTS

32. Spécimen d'un reçu pour versement d'espèces sur compte courant de la Banque
d'Anvers (1907) ; spécimen de lettre ou bordereau d'encaissement d'effets
(1893).
1893, 1907. 2 pièces
33. Spécimens d'extraits de compte (« États de situation journalière ») de comptes
courants à la Banque d'Anvers.
1962-1968. 1 liasse

34. Circulaires de la direction à l'attention des actionnaires et de la clientèle.
1870-1916. 1 recueil
35. Spécimen de carnet de dépôts émis pour un particulier par la Banque d'Anvers s.a. et continué après fusion de cet établissement avec la B.S.G.B.
1964-1981. 1 pièce
Avec timbres vignettes de la Banque d'Anvers.
36. Note de la S.G.B. transmise par l'Union des Banques de Province s.a. concernant l'immatriculation des commerçants dans les registres du commerce.
1929. 1 pièce

3. CRÉDITS

37. Registre des crédits mentionnant les noms des crédités, le montant et la nature des crédits, la date de l'octroi et des observations.
1877-1912. 1 volume
38. Livre noir ou liste des crédités défaillants, avec montants abandonnés par la banque.
1902-1967. 1 volume

4. SERVICE DES COFFRES-FORTS

- 39-40. Registre des coffres-forts loués par l'Agence Meir de la Banque d'Anvers s.a. entre 1906 et 1938, précisant entre autres la date de résiliation de la location du coffre.
ca 1906-1973. 2 liasses
39. Lettres A à N.
40. Lettres O à Z.
41. Règlement pour la location des coffres-forts de la Banque d'Anvers s.a.
1963. 1 pièce

5. CHANGE

- 42-43. Relevés quotidien des achats et ventes de change au comptant.
1940-1943. 2 volumes
42. août 1940-octobre 1940.
43. octobre 1940-mai 1943.

6. COMPTES-TITRES

44. Spécimens de certificats émis par la Banque d'Anvers pour les dépôts à découvert de titres.
1951. 1 chemise

7. DIVERS

45. Bordereaux de la liste des timbres fiscaux commandés et livrés par la Banque d'Anvers à diverses entreprises clientes.
1964-1965. 1 liasse

F. PUBLICITÉ

46. Dépliant publicitaire vantant les paiements par chèques.
ca 1955. 1 pièce
Avec spécimen vierge d'un chèque de la Banque d'Anvers..
47. Brochure illustré publiée par la société intitulée : *L'expansion d'Anvers, janvier 1960* (deux exemplaires).
1960. 1 pièce

G. FINANCES**1. CAPITAL SOCIAL**

48. Journal des actionnaires et des transferts d'actions.
1870-1963. 1 volume
- 49-50. Grand-livre des actionnaires et des transferts d'actions.
1870-1963. 2 volumes
49. 1870-1899.
50. 1877-1932.
51. Registre de transfert des actions nominatives
1899-1963. 1 volume
52. Bordereaux des transferts d'actions nominatives de la Banque d'Anvers s.a.
1870-1872. 1 volume
53. Registre des actionnaires nominatifs donnant dates et numéros des certificats
d'inscription, noms et domiciles des actionnaires et dates de la conversion
éventuelle des actions nominatives en actions au porteur.
1899-1963. 1 volume
54. Enregistrement notarié relatif à l'augmentation de capital de la société.
octobre 1919. 1 pièce
55. Étude sur les fonds propres et la valeur intrinsèque d'une part sociale de la
Banque d'Anvers.
1964. 1 pièce
56. Répertoire alphabétique des actionnaires de la Banque d'Anvers s.a.
1962-1963. 1 volume
57. Répertoire alphabétique d'actionnaires nominatifs de la Banque d'Anvers s.a.
1955-1966. 1 recueil
58. Relevé chronologique ou « grand livre » des actions au porteur anciennes et
nouvelles de la Banque d'Anvers s.a.
1870-1963. 1 volume
- 59-73. Registre des certificats d'inscription nominative retournés à la banque.
1899-1965. 15 recueils
59. Numéros 501 à 750 (série C, actions entièrement libérées).
1899.
60. Numéros 751 à 1000 (série C, actions entièrement libérées).
1899-1908.

61. Numéros 1001 à 1250 (série C, actions entièrement libérées).
1908-1912.
62. Numéros 1501 à 1740 (série C, actions entièrement libérées).
1912-1919.
63. Numéros 1 à 125 (série D).
1919-1920.
64. Numéros 126 à 250 (série D).
1920-1928.
65. Numéros 251 à 375 (série D).
1928-1966.
66. Numéros 376 à 500 (série D).
1952-1957.
Les certificats 376 et 377 ont été délivrés, les suivants sont vierges.
67. Numéros 1 à 125 (série E).
1952-1957.
68. Numéros 126 à 250 (série E).
1957.
69. Numéros 251 à 371 (série E).
1957.
70. Numéros 376 à 500 (série E).
1957.
71. Numéros 1 à 125 (série F).
1957-1963.
72. Numéros 126 à 250 (série F, suite).
1991-1997.
73. Numéros 1 à 125 (série G).
1965.
74. Relevé par actionnaires (au porteur ou nominatifs) des versements de dividendes,
avec mention du nombre de titres détenus.
1906-1965. 1 volume
- 75-77. Reçus attestant le paiement des dividendes aux actionnaires de la Banque
d'Anvers (1^{ère} série).
1913-1924. 3 recueils
75. 1913-1918.
76. 1918-1922.
77. 1922-1924.
- 78-86. Reçus attestant le paiement des dividendes aux actionnaires nominatifs, avec le
cas échéant cachet de l'agence et sceau sec de la Banque d'Anvers (2^e série).
1925-1965. 9 recueils
78. Numéros 1 à 250.
1925-1926.
79. Numéros 251 à 500.
1926-1927.
80. Numéros 501 à 750.
1928-1929.
81. Numéros 751 à 1000.
1929-1932.

- 82. Numéros 1001 à 1250.
1931-1933.
- 83. Numéros 1251 à 1500.
1934-1936.
- 84. Numéros 1501 à 1750.
1936-1940.
- 85. Numéros 1751 à 2000.
1941-1947.
- 86. Numéros 2001 à 2191.
1948-1965.

2. FISCALITÉ

- 87. Déclarations fiscales diverses : tantièmes et gratifications aux directeurs et fondés de pouvoirs, taxes professionnelles, déclarations diverses à l'administration des contributions, notes sur les revenus imposés, enseignements sur les déclarations de salaires et appointements payés.
1919-1946. 1 liasse

H. COMPTABILITÉ

- 88-90. Livre journal.
1953-1967. 1 volume et 2 liasses
- 88. 1953-1965. 1 volume
- 89. 1966. 1 liasse
- 90. 1967. 1 liasse
- 91. Livre comptable.
1957. 1 volume
- 92. Grand-livre.
1962. 1 volume

I. FORMATION DU PERSONNEL

- 93. Manuel de comptabilité bancaire dressé par Guy Meganck.
ca 1961. 1 pièce
Avec spécimens de documents bancaires vierges insérés à titre d'exemple.

J. DOCUMENTATION

- 94. Collection de spécimens de souches de carnets de virements, carnets de chèques ou reçus de la Banque d'Anvers, de la Banque Belge pour l'Étranger, de la Banque du Commerce, etc., et carnet de souches d'actions au porteur de la société Foraj Lemoine s.a. (Roumanie).
ca 1930. 1 liasse

II. ARCHIVES DE BANQUES ABSORBÉES

A. BANQUE DE REPORTS, DE FONDS PUBLICS ET DE DÉPÔTS PUIS CRÉDIT MOBILIER DE BELGIQUE (1900-1924)

Créée en 1900 au capital de 5 millions, la Banque de Reports, de Fonds Publics et de Dépôts (groupe Ed. Thys) devint en 1914 le Crédit Mobilier de Belgique. Celui-ci fut absorbée en 1924 par la Banque d'Anvers.

- | | | |
|--------|---|-----------|
| 95. | Procès-verbaux des assemblées générales de la Banque de Reports, de Fonds Publics et de Dépôts, puis Crédit Mobilier de Belgique.
février 1900-mars 1923. | 1 volume |
| 96-99. | Procès-verbaux des réunions du conseil d'administration de la Banque de Reports, de Fonds Publics et de Dépôts, puis Crédit Mobilier de Belgique.
1900-1924. | 4 volumes |
| 96. | février 1900-septembre 1907. | |
| 97. | octobre 1907-mars 1912. | |
| 98. | mars 1912-octobre 1921. | |
| 99. | janvier 1922-février 1924. | |
| 100. | Rapports du collège des commissaires présentés à l'assemblée générale.
juillet 1900-mars 1924. | 1 volume |
| 101. | Expédition de l'acte notarié passé lors de l'augmentation de capital de la Banque de Reports, de Fonds Publics et de Dépôts en 1905 et de l'acquisition de l'hôtel Joostens, place du Meir (Anvers).
1905. | 1 recueil |
| 102. | Bilans ou situations du Crédit Mobilier de Belgique au 31 décembre pour les exercices 1915 à 1923.
1916-1924. | 1 liasse |

B. BANQUE DE CRÉDIT COMMERCIAL S.A. (1865-1954)

La Banque de Crédit Commercial (Anvers) a été créée en 1865 et complètement réorganisée en 1869. En 1932, la Banque de Crédit Commercial absorba la Banque Privée Anversoise. Une société nouvelle fut alors constituée, sous le même nom de Banque de Crédit Commercial. En décembre 1954, la Banque d'Anvers absorba la Banque de Crédit Commercial, société spécialisée dans le financement du trafic maritime en général et du commerce local de céréales et de laine en particulier.

- | | | |
|------|--|----------|
| 103. | Actes notariés du 26 mars 1932 passés lors de la fusion de la Banque de Crédit Commercial avec la Banque Privée Anversoise s.a. (anciennement Compagnie Financière d'Anvers s.a.) et de la dissolution de celle-ci.
1932.
Avec listes des actionnaires représentés et des apports. | 1 liasse |
| 104. | Rapports du conseil d'administration de la Banque de Crédit Commercial à l'assemblée générale : rapports originaux manuscrits et signés.
1927-1954. | 1 volume |

- 105-108. Procès-verbaux des réunions du conseil d'administration de la Banque de Crédit Commercial (avec répertoire alphabétique des clients pour lesquels des décisions sont prises).
1908-1954. 4 volumes
105. juin 1908-septembre 1913.
106. octobre 1913-août 1927.
107. septembre 1927-mars 1946.
108. avril 1947-décembre 1954.
109. Rapports annuels du conseil d'administration de la Banque de Crédit Commercial pour les exercices 1921 et 1922.
1922-1923. 2 pièces
110. Rapports annuels du conseil d'administration de la Banque de Crédit Commercial pour les exercices 1938 à 1948.
1939-1949. 1 recueil
111. Procès-verbaux des réunions du conseil général de la Banque de Crédit Commercial.
février 1905-avril 1933. 1 volume

C. BANQUE DE L'UNION ANVERSOISE S.A. (1910-1929)

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, la Banque d'Anvers absorba la Banque de l'Union Anversoise, créée en 1910 au capital de 20 millions.

112. Acte notarié de la dissolution anticipée de la Banque de l'Union Anversoise, le 2 avril 1919, en vue de la fusion avec la Banque d'Anvers s.a.
1919. 1 pièce
113. Procès-verbaux des assemblées générales de la Banque de l'Union Anversoise.
juin 1910-août 1919. 1 volume
114. Dossier concernant les procurations et pouvoirs déposés devant l'assemblée générale de la Banque de l'Union Anversoise : notes, procurations, correspondance, listes d'actionnaires représentés.
1913-1918. 1 chemise
115. Procès-verbaux des réunions du conseil d'administration de la Banque de l'Union Anversoise.
décembre 1912-février 1914. 1 volume

D. COMPAGNIE CENTRALE FINANCIÈRE D'ANVERS S.A., PUIS BANQUE PRIVÉE ANVERSOISE S.A. (1911-1932)

En 1911, la Compagnie Financière d'Anvers a été créée au capital de 2 millions. En 1913, elle devient Compagnie Centrale Financière d'Anvers puis, en 1920, Banque Privée Anversoise. En 1932, la Banque de Crédit Commercial absorba la Banque Privée Anversoise.

116. Procès-verbaux des assemblées générales de la Compagnie Centrale Financière d'Anvers, puis Banque Privée Anversoise.
octobre 1912-avril 1931. 1 volume

117. Procès-verbaux des réunions du conseil d'administration de la Compagnie Centrale Financière d'Anvers, puis Banque Privée Anversoise.
juillet 1911-février 1932. 1 volume
118. Procès-verbaux des séances officieuses du conseil d'administration de la Compagnie Centrale Financière d'Anvers.
octobre 1911-mai 1919. 1 volume



6 3 8 6

ISBN 978-94-6391-374-4



9 7 8 9 4 6 3 9 1 3 7 4 4

Illustration de couverture : Le siège de la Banque d'Anvers, sur le Meir, construit en 1908 pour la Banque de Reports, de Fonds Publics et de Dépôts. Celle-ci a été absorbée par la Banque d'Anvers en 1924.

